

Enfance

Magali DOUSSE est adjointe au Maire déléguée au développement du lien intergénérationnel incluant l'enfance, la jeunesse et les seniors.

L'objectif du Service enfance est de proposer, en dehors des périodes scolaires, des structures où les enfants apprennent à découvrir ce qui leur permet de grandir en dehors de l'école. Une ouverture sur la culture, le sport, le ludique et la relation aux autres... tout cela avec comme but principal que les enfants s'y amusent et y vivent des expériences qui limiteront les risques de faire de lui, un « jeune » qui s'ennuie.



Le service enfance intervient auprès des enfants magnycois de 3 à 11 ans durant tous les temps hors scolaires soit les temps avant et après la classe, le temps du midi, le mercredi après-midi et les vacances scolaires

A ce titre, le service enfance propose à l'enfant, sans alourdir sa journée, des temps d'activités ludiques, culturels, sportifs, etc., adaptés à ses besoins son âge et ses envies...

Lien vers le portail famille [ici](#)

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, le service enfance travaille en étroite collaboration avec les services petite enfance/jeunesse notamment sur des formations, des projets d'accueils communs et des structures passerelles qui permettent d'inscrire les enfants magnycois dans une continuité éducative d'accueil de la petite enfance à l'adolescence.

Les services proposés au public

- ***Les accueils périscolaires***

Les équipes d'animation sont fixes pour une année scolaire.

Un projet pédagogique est mis en place dans chaque accueil périscolaire avec, pour tous, une réelle volonté de proposer un temps de la journée avec de réelles qualités d'accueil.

- ***Les accueils de loisirs***

Périodes scolaires

Le mercredi, les enfants sont accueillis sur leur site périscolaire habituel, sauf pour les enfants de

l'école Corot-Samain et Rosa Bonheur, qui sont accueillis au centre Henri Dès. Les équipes sont fixes pour toute une année scolaire.

Vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, Henri Dès est ouvert avec ses 2 accueils maternel et élémentaire. Bouskidou accueille tous les enfants de petite section pendant les vacances de Toussaint. Si les effectifs le nécessitent, un accueil supplémentaire peut être ouvert. Les équipes sont différentes de celles de la période scolaire.

ATTENTION SUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Tout dans les fournitures de l'année dernière, même du matériel encore utilisable. Afin d'être sûr des dates, je m'informe au préalable auprès de la direction de l'école. Je ne peux en aucun cas être tenu responsable de la qualité des fournitures non conformes aux exigences ou de la qualité de l'usage en.

En attendant les fournitures de l'année prochaine, je prévois une boîte à l'avance pour les fournitures de l'année suivante. Celles-ci peuvent être utilisées pour l'année suivante.

Il est recommandé de prévoir une boîte à l'avance pour les fournitures de l'année suivante.

INFO PRESSE Julia

LA BONNE IDÉE

- Une table en bois plutôt que plastique en matière de recyclage.
- Des matières végétales ou animales plutôt que d'origine minérale.
- Des produits sans danger pour l'environnement.
- Des produits sans danger pour la santé.
- Des produits sans danger pour l'environnement.

JOUR J ET TOUTE L'ANNÉE

EN ROUTE POUR L'ÉCOLE DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE

LA BONNE IDÉE

Le transport à deux roues, le vélo est une solution écologique et économique pour se déplacer à l'école. Cela permet également de faire du sport et de profiter du air libre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un kilo de déchets représente environ 200 litres de CO2 émis.

Un kilo de déchets représente environ 200 litres de CO2 émis.

16H30 UN GÔÛTER SAIN, DE SAISON ET SANS DÉCHETS

FAIT MAISON

Préparer à la maison permet de contrôler la qualité des ingrédients et d'éviter les emballages. Cela permet également de faire du sport et de profiter du air libre.

PLACE À L'ACTION AVEC LES ÉLÈVES

Il est important de travailler avec les élèves pour leur faire comprendre l'importance de l'écologie et de la santé. Cela permet également de leur apprendre à faire de bons choix.



Infos pratiques

INFORMATION ACCUEIL SECRÉTARIAT ENFANCE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DU SERVICE ENFANCE

Période scolaire :

- Lundi : 8h30 - 12h30 / 16h30 - 18h00
- Mardi : 16h30 - 18h00
- Mercredi : 8h30 - 12h30 / 16h30 - 19h00
- Jeudi : 8h30 - 12h30 / 16h30 - 18h30
- Vendredi : 16h00 - 17h30

Période vacances scolaires :

- Lundi : 9h00 - 12h30 / 16h30 - 18h00
- Mardi : 16h30 - 18h00
- Mercredi : 9h00 - 12h30
- Jeudi : 9h00 - 12h30 / 16h30 - 18h00
- Vendredi : 9h00 - 12h30

En dehors de ces horaires, vous pouvez déposer vos inscriptions dans les boîtes aux lettres du secrétariat du service enfance :

Espace Jacques Anquetil
Rue des écoles Jean Baudin
78114 Magny-les-Hameaux

Le secrétariat du service enfance reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Le service enfance peut accueillir les enfants en situation de handicap. Avant toute inscription, vous devez contacter le service enfance afin d'organiser au mieux les conditions d'accueil de l'enfant.

Documents

[Autorisation de prélèvement SEPA](#)

[Tarifs Enfance 2023-2024](#)

[INFORMATIONS procédure pour établir un PAI périscolaire](#)

[Fiche d'identification et d'inscription 2024-2025](#)

[Autorisation droit à l'image 2024-2025](#)

[Règlement intérieur des temps péri et extrascolaires 2024-2025](#)

[Fiche sanitaire 2024-2025](#)

Liens utiles

[Inscription aux accueils de loisirs](#)

[Accueils périscolaires du matin et du soir](#)

[Retrouvez toutes les informations sur l'enfance \(3/11 ans\)](#)

[Les enfants porteurs de PAI \(protocole d'accueil individualisé\)](#)

[Portail famille](#)

[Présentation du Périscolaire Bouskidou](#)

[Les tutos du service enfance...](#)

[Courtes vidéos sur des situations problématiques liés aux écrans et au numérique](#)

[Présentation du périscolaire Saint-Exupéry / Petit Prince](#)

Contact

Espace Jacques Anquetil

Rue des écoles Jean Baudin

Tél. 01 30 47 08 89

service.enfance@magny-les-hameaux.fr

Cécile KALTENBACH

Responsable du service enfance

Frédéric DEROBERT

Responsable adjoint du service enfance